



Délibération n°2026/01

COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 6 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 février 2026, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 02 février 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mmes FELICETTI – CHARREAU – MARET – GADBOIS – CHARDON – ROGER – MM. DESCHAMPS – MORI – FAUCHER – TROLIO – LEFORT – LANTERNAT - BLAZQUEZ

Absents excusés : Mme ASLOUDJ
M. ROYNEL

Pouvoir à Mme FELICETTI
Pouvoir à M. TROLIO

Absents : Mmes LACOINE – EL JAMI – M. VALDEVIT

Secrétaire de séance : Mme Catherine GADBOIS

ACQUISITION DE PARCELLES RUE JEAN MOULIN

Considérant la nécessité d'acquérir les parcelles suivantes afin de réaliser le cheminement piétonnier rue Jean Moulin (plans cadastraux en annexe),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'acquérir les parcelles AE 234, AE 239, AE 243 pour un total de 38m² auprès de Monsieur TABITI Khatir,
- D'acquérir la parcelle AD 105 pour un total de 68m² auprès de l'indivision LACOUR,
- D'acquérir les parcelles AE 125 et AE 127 pour un total de 71m² auprès de l'indivision MARGUILLER,
- D'acquérir les parcelles AD69, AE 287, 289,291, 293 et 295 pour un total de 70m² auprès de Monsieur et Madame ORTILLON Pierre,
- D'acquérir les parcelles AE 297, 299, 301,303 et 305 pour un total de 61m² auprès d'EARL des hortillonnages
- D'acquérir la parcelle AE 307 pour un total de 3m² auprès de la SCI PCSRB
- D'acter le prix de vente de chaque parcelle à 10€/m²
- D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer les actes et d'une manière générale tous les documents relatifs à cette affaire,
- Précise que les crédits budgétaires seront inscrits au budget 2026.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Annick FELICETTI

